

COMITE LUMIERE JEUDI 3 OCTOBRE 2023 COMPTE RENDU			
SUJETS ABORDES	PRESENTATION	AVIS	SUIVI
BILAN DE L'ETE	<p>Rappel des réflexions sur les modifications d'horaires d'allumage et les expérimentations en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux horaires au printemps (à partir du 1^{er} mars 2023) - 6h-23h en semaine - Extinction estivale entre le 1^{er} juin et le 15 août 2023 - Suite au précédent comité lumière, choix de tester une amplitude plus courte – allumage à 6h30 en semaine, extinction à 22h30 	<p>Retours positifs sur l'extinction estivale. Ex : plaisir du crépuscule retrouvé (chauves-souris, faune nocturne).</p> <p>Plusieurs retours négatifs d'habitants, en particulier et presque exclusivement sur les modifications du matin en semaine, de 6h00 à 6h30.</p> <p>Remontées à la mairie, et conversations sur les réseaux sociaux. Ressentis négatifs sur le stress engendré pour des jeunes qui attendent en statique aux arrêts de bus, ou l'absence de visibilité pour des cyclistes qui partent travailler.</p> <p>Suggestions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il serait intéressant de mettre à disposition une foire aux questions qui explique certaines impossibilités techniques (pourquoi pas possible de mettre un lampadaire sur 2) ou pourquoi la lumière nuit la nuit. - Action de communication à destination des parents d'élèves : attention pour vos enfants il ne suffit plus de voir mais d'être vus <p>Question sur allumage de l'éclairage et extinction le matin : il peut y avoir une différence entre le moment où l'éclairage est nécessaire et le moment où il s'éteint réellement -> déclenchement astronomique pour le moment, par beau temps en particulier il peut sembler que l'extinction de l'éclairage le matin se fasse trop tard (pas le même ressenti</p>	<p>Attente le retour de rennes Métropole pour annoncer l'allumage à nouveau à compter de 6h00.</p> <p>Modification effective à partir de la semaine 46.</p>

		<p>avec un ciel couvert).</p> <p>Actuellement les études démarrent à la Métropole pour mettre en place une télégestion et travailler en fonction des mesures de luminosité d'un secteur, et d'adapter au mieux l'éclairage.</p> <p>Il est rappelé qu'il y a un travail d'harmonisation des horaires en cours au sein de la métropole.</p> <p>Comparaison avec les autres villes de la métropole. Grand principe -> tenir compte des usages et des transports en commun, aspect important et en particulier le matin, et la plupart des communes démarrent l'allumage à 6h00.</p> <p>Equipements à détection : dans des cheminements végétalisés, dans une rue à passage fréquent = pas satisfaisant car les équipements ajoutés génèrent des pannes</p> <p>Remarque : Chaque étudiant, collégien est aujourd'hui équipé d'une lumière.</p> <p>Question : Sentiment d'insécurité différent pour chacun, les scientifiques ont-ils cette info d'une réelle augmentation de cette inquiétude avec l'obscurité ? Il faut encore attendre les remontées précises de cette mesure et améliorer l'appropriation.</p> <p>Information : Equipe de chercheurs de Toulouse travaille sur les données relatives à la biodiversité sur l'impact de la nuit noire.</p> <p>Transports en commun : Pas d'information actuellement sur les demandes de descentes entre deux arrêts tels que c'est possible aujourd'hui, pas de remontées concernant les soirées « Sortir en bus ».</p> <p>Constat dans tous les cas, 6h00/23h00 semble être une plage</p>	
--	--	---	--

		<p>bien comprise et intégrée sans trop de contrainte. Les modifications d'éclairage à l'œuvre sur Bruz depuis mars permettent une trajectoire d'environ 50% de consommation en moins et d'une baisse des coûts de 30%</p> <p>Au terme des discussions les participants s'interrogent sur le coût engendré par le fait de remettre à nouveau l'éclairage à 6h (+1/2h).</p> <p>AVIS DU COMITE : Compte-tenu des différentes remontées et des besoins exprimés par un nombre non-négligeable d'usagers et des éléments discutés en séance, le comité acte de repasser l'éclairage le matin en semaine à 6h au lieu de 6h30.</p>	
ECLAIRAGE DE NOEL	<p>Quels éclairages mettre en place pour la période des fêtes 2023 ? Compétence de la commune</p> <p>Suite à la mise en place d'un plan de sobriété énergétique en 2022, le nombre d'éclairage a été réduit par rapport à 2021. Le comité est interrogé pour savoir quels éclairages installer en 2023, comme en 2021 ou comme en 2022 ?</p> <p>Retrait du rideau de l'Eglise en 2022 (économie d'énergie + réduction de la facture car location de la nacelle)</p>	<p>Place Joly : le sapin est maintenu + idem sur les grands mats et maintien des guirlandes au fronton des commerces -> réduire les lumières des candélabres sachant que le matériel est très récent donc peu énergivore (Consommation de la guirlande place Pagnol à titre d'exemple 30€ pour 1 mois)</p> <p>2 PROPOSITIONS avec des coûts d'installation différents : environ 15000€ OU 9 500€ 1 Mois d'allumage de début décembre à début janvier Par rapport à 2022 il y aura moins d'heures d'éclairage compte tenu de la nouvelle amplitude horaire et des LED.</p> <p>AVIS DU COMITE : Validation pour amplitude de début décembre à début janvier - Validation de l'option 2, la moins chère qui reconduit l'éclairage comme en 2022.</p> <p>Proposition : allumer l'éclairage jusqu'à 1h du matin pour les</p>	<p>La prolongation des horaires est programmée pour les réveillons mais ne pourra se faire</p>

		nuits du 24 et du 31 décembre. AVIS DU COMITE : Favorable	qu'autour des places du Docteur Joly et du Vert Buisson pour des raisons techniques.
OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE	<p>En cœur de ville, comment réduire les nuisances de la lumière pour l'association d'astronomie qui utilise l'observatoire ?</p> <p>Cet observatoire est obsolète et l'association travaille sur un nouveau projet dans le but de construire un nouvel observatoire.</p> <p>Dossier qui n'a pas avancé, COVID, Guerre en Ukraine... février 2023 : pas de budget pour construire le projet.</p> <p>A ce jour, le président de l'association M. POENCES explique que le projet est arrêté mais pas abandonné. Le financement doit être à la fois métropolitain et départemental.</p> <p>L'observatoire appartient au collège, et donc au conseil départemental.</p> <p>M. POENCES n'accueille plus de public dans cet observatoire.</p> <p>Dans l'attente de la réalisation d'un nouvel observatoire, la demande est de pouvoir couper ponctuellement l'éclairage de la rue Botrel.</p> <p>Détail de la solution technique : boîtiers à ajouter sur les candélabres (6 ou 7 boîtiers qui permettent de couper l'éclairage). Avec une télécommande à disposition de l'association.</p> <p>Impossible de prédéterminer un calendrier sur l'année</p>	<p>Proposition d'associer les riverains au projet, participerait de l'action du comité</p> <p>Impact voisin peu élevé</p> <p>Impact financier / à voir sur quel budget</p> <p>Boîtiers qui peuvent être ensuite récupérés mais ils seront très certainement amortis avant la construction d'un nouvel observatoire</p> <p>AVIS DU COMITE : favorable à proposer cet investissement</p> <p>Invitation 14/10 observation du soleil sur la place du Dr JOLY</p> <p>Et vendredi 6 /10 : le jour de la nuit</p>	

	<p>Question de M Poences : la municipalité est elle d'accord pour financer les 3 800 € pour « maintenir en vie l'association » ? Maintien de l'observatoire dans chaque programme des candidats aux élections.</p>		
--	--	--	--